

## Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant travaux

Examen réalisé conformément à l'application du décret n°2011-629 du 3 juin 2011 modifiant le Code du travail relatif à la protection contre les risques sanitaires liés à une exposition à l'amiante dans les immeubles bâtis, à l'arrêté du 26 juin 2013 relatif au repérage des matériaux et produits de la liste C contenant de l'amiante et au contenu du rapport de repérage, à la norme NF 46-020 et ses annexes.

### Adresse du bien

Adresse :	LA MONNERIE
CP - Ville :	53370 ST PIERRE DES NIDS
Référence client :	_0055200002_
Date du repérage :	30/03/2017
Désignation :	Bâtiment composé de 1 cage et de 1 étage



Présence d'amiante

Non

Présence de pièce(s) non visitée(s)

Non

Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité et doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou réaliser les travaux.



## Sommaire

Rapport	Annexes
<p><b>- Renseignements administratifs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>A - Désignation de l'immeuble</li> <li>B - Propriétaire / Donneur d'ordre</li> <li>C - Opérateur de repérage</li> <li>D - Personne autorisant l'émission du rapport</li> <li>E - Pièces visitées</li> </ul> <p><b>- Etude Préalable</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>F - Descriptif des travaux envisagés</li> <li>G - Périmètre du bâtiment concerné</li> <li>H - Objectif de la mission</li> <li>I - Document(s) mis à disposition</li> <li>J - Périmètre et programme de repérage</li> <li>K - Motifs de réduction ou d'augmentation du nombre de prélèvements</li> <li>L - Adjonction(s) ou exclusion(s)</li> <li>M - Conditions existantes</li> </ul> <p><b>Conditions de repérage</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>N - Modalités de repérage</li> <li>O - Moyens d'investigation</li> </ul> <p><b>Conclusions</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>P - Conclusion(s) du présent rapport de repérage</li> <li>Q - Réserves / Commentaires</li> <li>R - Locaux ou partie de locaux non visités</li> </ul> <p><b>Grille de résultats du repérage</b></p>	<p>Annexe : Mesurage des zones amiantées</p> <p>Annexe : Plans</p> <p>Annexe : Reportage photographique</p> <p>Annexe : Prélèvements et analyses</p>

## Renseignements administratifs

A		B	
Designation de l'immeuble		Propriétaire / Donneur d'ordre	
Adresse :	LA MONNERIE 53370 ST PIERRE DES NIDS	<u>Propriétaire</u> : O.P.H. MAYENNE HABITAT	<u>Donneur d'ordre</u> : O.P.H. MAYENNE HABITAT
Référence client :	_0055200002_	<u>Adresse</u> : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9	<u>Adresse</u> : 10 RUE AUGUSTE BEUNEUX - CS 62039 53020 LAVAL CEDEX 9
Désignation :	Bâtiment composé de 1 cage et de 1 étage		
Date de construction :			



C	Opérateur de repérage	D	Personne autorisant l'émission du rapport conformément à la norme NF 46-020
Compagnie & Siret : Nom : Accompagnateur : Date de repérage :	AC Environnement (N° 441355914) JOUSSELIN David H.MERCIER (0 800 400 100) 30/03/2017	Nom : MORA Denis  Date du rapport : 20/04/2017 A Riorges, le 20/04/2017	
Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT CERTIFICATION Parc Edonia – Bat G – rue de la Terre  Numéro attestation : CPDI3391 V2 Délivré le : 03/04/2015 		Assurance : QBE Insurance 031 0004725 (Date de validité : 01/01/2018)	

E	Pièces visitées
---	-----------------

Liste des locaux visités :	
Plan masse - Vol 1 (Toiture) Façade avant - Vol 3 (Façade avant) Façade arrière - Vol 5 (Façade arrière)	Plan masse - Vol 2 (Plan masse) Pignon droit - Vol 4 (Pignon droit)



## Etude préalable

### F Descriptif des travaux envisagés

Repérage exhaustif de l'ensemble des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante dans les parties communes du bâtiment.

### G Périmètre du bâtiment concerné

Ensemble des parties communes du bâtiment

### H Objectif de la mission

Ce repérage a pour objectif d'identifier et localiser les matériaux et produits contenant de l'amiante incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble ou la partie d'immeuble sur lequel des travaux sont programmés.

### I Document(s) mis à disposition

Aucun

### J Périmètre et programme de repérage de l'opérateur

Conformément au programme des travaux défini par le donneur d'ordre, nous avons vérifié l'ensemble des composants et matériaux des catégories suivantes conformément à l'annexe A1 de la norme NF 46-020:

Categorie	Plan	Volume	Localisation
Toiture et étanchéité	Plan masse	Vol 1 (Toiture)	
Façades	Plan masse	Vol 2 (Plan masse)	
Revêtement de sol	Plan masse	Vol 2 (Plan masse)	
Façades	Façade avant	Vol 3 (Façade avant)	
Façades	Pignon droit	Vol 4 (Pignon droit)	
Façades	Façade arrière	Vol 5 (Façade arrière)	

### K Motif(s) ayant pu conduire à réduire ou augmenter le nombre de prélèvements tel qu'indiqué en Annexe A de la norme NF 46-020 pour chacun des matériaux et produits repérés.

Aucun(s)

### L Adjonction(s) ou exclusion(s) par rapport à la norme NF 46-020

Aucune(s)

### M Conditions existantes au moment du prélèvement susceptibles d'influencer l'interprétation des résultats des analyses.

Aucunes

## Conditions de repérage

### N Modalités de repérage

Dans un premier temps, l'opérateur de repérage recherche et constate de visu la présence de matériaux et produits qui correspondent aux composants ou parties de composants listés en annexe 1 du présent arrêté et qui sont susceptibles de contenir de l'amiante. S'il a connaissance d'autres produits ou matériaux réputés contenir de l'amiante, il les repère également.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des sondages destructifs ou des démontages particuliers. Par exemple, il convient de procéder aux investigations suivantes :

- les plénums doivent être inspectés ;
- les gaines techniques doivent être contrôlées ;
- les cloisons démontables doivent être examinées (têtes, pieds et joints de la cloison, réservations) ;
- les éléments de façade, gaines maçonnées, joints de cloisons devront être sondés ou démontés s'il y a présomption de présence de matériaux contenant de l'amiante.

Lorsque, dans des cas très exceptionnels, qui doivent être justifiés, certaines parties d'ouvrages ne sont pas accessibles avant que la démolition / les travaux ne commence(nt), l'opérateur de repérage émet les réserves correspondantes et préconise les investigations complémentaires qui devront être réalisées entre les différentes étapes de la démolition/les travaux.

Il examine de façon exhaustive tous les locaux qui composent le bâtiment. La définition de zones présentant des similitudes d'ouvrage permet d'optimiser les investigations à conduire en réduisant le nombre de prélèvements qui sont transmis pour analyse.

Dans un second temps, et pour chacun des ouvrages ou composants repérés, en fonction des informations dont il dispose et de sa connaissance des matériaux et produits utilisés, il atteste, le cas échéant, de la présence d'amiante. En cas de doute, il détermine les prélèvements et analyses de matériaux nécessaires pour conclure.

Conformément aux prescriptions des articles L.1334-7, R 1334-14, R 1334-27 et R 1334-29 du code de la santé publique, à la norme AFNOR NF X46-020, les analyses des échantillons de ces produits et matériaux sont réalisées par un organisme accrédité.

L'opérateur de repérage veille à la traçabilité des échantillons prélevés : ces échantillons sont repérés de manière que les ouvrages dans lesquels ils ont été prélevés puissent être identifiés.

### O Moyens d'investigation

- Contrôler au niveau des blocs prises pour examiner la composition des cloisons
  - Dépose des éléments de finition (plinthes, couvre-joints, etc) des cloisons démontables pour examiner les têtes, pieds et joints de ces cloisons
- Déterminer les sondages destructifs ou les démontages particuliers permettant d'accéder aux matériaux susceptibles de contenir de l'amiante (élément de façade, gaine maçonnée, joint de cloisons, etc). Dans le cas où le risque de découverte de matériaux et produits friables contenant de l'amiante est probable, les moyens de prévention adéquats devront être mis en oeuvre.
- classement des matériaux et produits selon leurs caractéristiques
  - prélèvements pour déterminer par analyse, lorsque les connaissances de l'opérateur de repérage ne lui ont pas permis de conclure, la présence effective d'amiante dans des matériaux et produits susceptibles d'en contenir.
  - Identification de l'état de conservation ou de dégradation des matériaux et produits contenant de l'amiante.
  - La liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante à vérifier dans le cadre du diagnostic avant travaux est définie dans l'annexe A de la norme AFNOR 46-020



## Conclusions

### P Conclusion du présent rapport de repérage

Dans le cadre de la mission décrite en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse, ils ne contiennent pas d'amiante

### Q Réserves / Commentaires

Commentaire n°1 : Le diagnostic amiante a été réalisé en simulant une prestation type démolition afin de repérer l'ensemble des matériaux susceptible de contenir de l'amiante. Cependant le bâtiment n'est pas à démolir. De plus il n'est pas vide de meubles.

Des réserves sont émises sur les matériaux non accessibles sans destruction importante ou démontage d'éléments de la construction.

Réserves sur :

Les réseaux et canalisations présents sous et autour du bâtiment et recouverts par d'autres matériaux, (exemple réseau d'évacuation des eaux usées...)

### R Locaux ou partie de locaux non visités

Localisation / Désignation	Justification	Remarque
Sans objet	Sans objet	Sans objet

Note : En présence de locaux ou partie de locaux non visités, des investigations complémentaires devront être menées afin d'accéder à ces locaux, pour finaliser ce repérage.

## Sommaire des grilles de résultat de repérage

- Toiture et étanchéité

- Façades

- Revêtement de sol



Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Façades

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
Plan masse	Vol 2 (Plan masse)	Murs	Enduits projetés beige entre les pierres	P1	Réalisation d'un prélèvement		002HD0014 37 n°1 - 1 - 002HD0014 37 n°1 - 2	P1	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Plan masse	Vol 2 (Plan masse)	Murs	Enduits projetés beige entre les pierres	P1	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1		002HD0014 37 n°1 - 1 - 002HD0014 37 n°1 - 2	P1	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Façade avant	Vol 3 (Façade avant)	Murs	Enduits projetés beige entre les pierres	S4	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1		002HD0014 37 n°1 - 1 - 002HD0014 37 n°1 - 2	P1	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Pignon droit	Vol 4 (Pignon droit)	Murs	Enduits projetés beige entre les pierres	S5	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1		002HD0014 37 n°1 - 1 - 002HD0014 37 n°1 - 2	P1	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse
Façade arrière	Vol 5 (Façade arrière)	Murs	Enduits projetés beige entre les pierres	S6	Sondage et extension de la zone homogène du prélèvement P1		002HD0014 37 n°1 - 1 - 002HD0014 37 n°1 - 2	P1	Enduit beige en vrac hétérogène	Négatif	Négatif sur analyse

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
Plan masse	Vol 2 (Plan masse)	Revêtement de sol	Joint entre les bordures	S2			S2 - 1				Négatif sur document cf prélèvement n° 13 du rapport société AC-ENVIRONNEMENT n°002HD001436



Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Revêtement de sol

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
Plan masse	Vol 2 (Plan masse)	Revêtement de sol	Béton désactivé	S3			S3 - 1				Négatif sur document cf prélèvement n° 10 du rapport société AC-ENVIRONNEMENT n°002HD001436

Grille de résultats du repérage des MPCA pour la catégorie : Toiture et étanchéité

Plan	Localisation	Composant	Partie composant	Descriptif de l'action menée				Laboratoire			Conclusion
				Réf action	Observation	Précision loc.	Ref photo	Ref Prél.	Descriptif	Résultat	
Plan masse	Vol 1 (Toiture)	Ardoises	Ardoises naturelle	S1			S1 - 1				Matériau ne contenant pas d'amiante par nature



## ANNEXE : Plans de repérage des MPCA

Ref.	Plans	Titre du plan
	Plan masse	Plan masse - Plan de repérage - Actions menées
	Façade avant	Façade avant - Plan de repérage - Actions menées
	Pignon droit	Pignon droit - Plan de repérage - Actions menées
	Façade arrière	Façade arrière - Plan de repérage - Actions menées









Légende

S	Localisation dun sondage négatif
---	----------------------------------



Adresse du bien
LA MONNERIE 53370 ST PIERRE DES NIDS

Désignation
Bâtiment composé de 1 cage et de 1 étage

Date intervention
30/03/2017

Technicien intervenant
JOUSSELIN David



## ANNEXE : Reportage photographique

Photos représentant des matériaux et produits contenant de l'amiante

Référence	Localisation	Action
S1 - 1 (A1)	Plan masse - Vol 1 (Toiture)	Absence : pas d'amiante par nature
S2 - 1 (A2)	Plan masse - Vol 2 (Plan masse)	Absence sur présentation de documents
S3 - 1 (A3)	Plan masse - Vol 2 (Plan masse)	Absence sur présentation de documents
002HD001437 n°1 - 1 (P1)	Plan masse - Vol 2 (Plan masse)	Prélevement négatif
002HD001437 n°1 - 2 (P1)	Plan masse - Vol 2 (Plan masse)	Prélevement négatif



S1 - 1 (A1)



S2 - 1 (A2)



S3 - 1 (A3)



002HD001437 n°1 - 1 (P1)



002HD001437 n°1 - 2 (P1)



## ANNEXE : Récapitulatif des prélèvements et analyses

### Prélèvements en rouge = Positif

Référence	Categorie	Composant	Materiau	Localisation	Observation
P1	Façades	Murs	Enduit beige en vrac hétérogène - -	Plan masse - Vol 2 (Plan masse)	



Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862  
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX  
Tél : 02.99.35.41.41  
Fax : 02.99.35.41.42  
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967  
Liste des sites et portées  
disponibles sur www.cofrac.fr



L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▶

## RAPPORT D'ESSAI N° IT071704-31157 EN DATE DU 20/04/2017 RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR UN PRELEVEMENT DE MATERIAU

Ce rapport d'essai ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse.

### Client :

AC ENVIRONNEMENT  
M. David JOUSSELIN  
64 rue Clément Ader  
42153 RIORGES

### Prélèvement :

Commande ITGA : IT0717-34487  
Echantillon ITGA : IT071704-31157  
Reçu au laboratoire le : 05/04/2017

### Réf. Client :

Commande	002HD001437
Dossier client	_0055200002_ LA MONNERIE - 53370 ST PIERRE DES NIDS Bâtiment composé de 1 cage et de 1 étage
Echantillon	002HD001437001 / Façades / Murs / Enduits projetés beige entre les pierres / Vol 2 (Plan masse)
Description ITGA	Enduit beige en vrac hétérogène

### Préparation :

Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon

- pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) : broyage mécanique, récupération de poussières sur grille de microscope électronique (méthode interne IT 085 ou IT 286)

### Technique Analytique :

- Microscope Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050)

### Résultat :

Fraction Analysée	Technique analytique et date d'analyse	Résultat	Type d'amiante	Nb de préparations
▶ Enduit beige en vrac hétérogène	META le 20/04/2017	Amiante non détecté	---	1

Validé par : Fabien BEILLONET - Analyste